



DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT  
Service Agriculture/Foirail/Ruralité

SL/SB 2022/207  
Dossier suivi par Stéphane BROCHARD  
Tél : 02 72 77 22 31 ou 06 24 73 86 01

Objet : Inscription au Concours d'Animaux de Boucherie du 1er décembre  
2022 au Foirail de Cholet

Madame, Monsieur,

Le 19<sup>ème</sup> Concours d'Animaux de Boucherie de Haute Qualité aura lieu au foirail de Cholet, **le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022**. Sept prix ainsi que deux Prix Naisseurs-Engraisseurs seront attribués dans chaque section.

La prime du Grand Prix d'Excellence (70 €) de chaque section ne sera pas cumulable avec la prime du Prix Naisseurs-Engraisseurs (40 €) pour le même bovin.

Vous trouverez ci joint

- un bulletin d'inscription Spécial Naisseur,
- un bulletin d'inscription (pour les animaux issus d'achat depuis au moins 4 mois),
- un tableau des sections à compléter et à signer,
- le Règlement Intérieur du concours,
- le tableau des récompenses par section,
- le certificat de vente bouchère à compléter, à faire signer à votre vétérinaire sanitaire et à renvoyer au GDS de votre département.

Même si vous avez déjà participé lors des éditions précédentes, je vous remercie de joindre un RIB. En cas d'absence de ce RIB, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Le coût d'inscription pour les participants au concours est de 40,00 € par bovin.

Afin de faciliter des échanges, je vous remercie de noter vos coordonnées (téléphone et adresse mail) sur le tableau des sections.

Si vous êtes intéressé, je vous demande de bien vouloir retourner, le plus tôt possible, le bulletin d'inscription accompagné des documents nécessaires à l'enregistrement. Le nombre d'inscription est limité, seuls les 300 premiers bovins seront pris en compte. Par respect des concours voisins, la jauge des 300 bovins sera strictement tenue.

Il est également proposé aux éleveurs concernés, d'indiquer la marque de qualité, le label dans lequel vous êtes engagé. Vous pourrez apposer la marque de qualité au moment de la vente, après le passage du jury.

Devenu désormais une règle générale sur les concours, seuls les bovins provenant d'un élevage indemne d'IBR seront acceptés sur le concours.

.../...

**Attention** : suite à un arrêté en date du 31 juillet 2019 fixant les mesures de surveillance et de lutte contre la BVD (Lutte contre la maladie des muqueuses / Diarrhée Virale Bovine), les animaux inscrits au Concours doivent être garantis non IPI (Infectés Permanents Immunotolérants). A leur demande, la liste des bovins participants à la manifestation sera fournie au GDS dans le but que cette démarche soit respectée. Pour toutes questions à ce sujet, je vous remercie de contacter le GDS 49 au 02 41 33 61 01 ou votre vétérinaire sanitaire.

Au moment de la mise en place des bovins le matin, pour des raisons de sécurité aux personnes et pour le bien-être animal, il est demandé à chaque éleveur inscrit de venir accompagné d'une seule personne.

Cette année 2022 aura été marquée par la disparition de M Alain Breteau, Vice-Président de l'Agglomération du Choletais de 2008 à 2020, Président du foirail de Cholet 2014 à 2020. Il a aussi été Président du Concours d'Animaux de Boucherie et était même resté membre du Comité d'Organisation.

En sa mémoire, il a été décidé d'attribuer un troisième prix exclusif appelé " Prix Spécial Alain Breteau ". L'animal sera choisi par l'ensemble des membres du jury et de race blonde d'aquitaine.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président de l'Agglomération du Choletais  
Par délégation, la Vice-Présidente  
en charge des Affaires Agricoles  
Sylvie ROCHAIS



## TABLEAU DES RÉCOMPENSES

PRIX	BÉNÉFICIAIRES	
	Acheteur	Éleveur/Vendeur
Grand Prix d'Excellence	1 diplôme 1 plaque rouge	1 diplôme <b>1 Prime de 70 €</b>
Prix d'Excellence	1 diplôme 1 plaque rouge	1 diplôme
Grand Prix d'Honneur	1 diplôme 1 plaque rouge	1 diplôme
Prix d'Honneur	1 diplôme 1 plaque rouge	1 diplôme
1 <sup>er</sup> Prix	1 diplôme 1 plaque rouge	1 diplôme
2 <sup>ème</sup> Prix	1 diplôme 1 plaque rouge	1 diplôme
3 <sup>ème</sup> Prix	1 diplôme 1 plaque rouge	1 diplôme
2 Prix Naisseur-Engraisseur Non cumulable avec Grand Prix d'Excellence	1 plaque petit format	<b>2 Primes de 40 €</b>

Grand Prix du Concours	150 € remis par l'AdC (non cumulable avec les 70 € d'un Grand Prix d'Excellence)
Prix « Coup de Cœur »	150 € remis par le Relais des Prairies (non cumulable avec les 70 € d'un Grand Prix d'Excellence)
Prix « Spécial Alain BRETEAUDEAU »	150 € remis par l'AdC (non cumulable avec les 70 € d'un Grand Prix d'Excellence)